



Changement de statut Etudiant salarié

Par **youyou7642**, le **23/12/2011** à **23:12**

Bonjour,

je suis un étudiant Algérien en France, titulaire d'un master 2 en informatique. j'ai signé un CDI fin novembre et j'ai pu renouveler ma carte de séjour étudiant début décembre. j'aimerais bien savoir si y a quelqu'un qui a demandé un changement de statut étudiant salarié dans la val de marne.

Et j'ai une question est-ce que les diplômes obtenus exemple master2 ne sont plus valables lorsque on est inscrit dans une autre formation et on a renouvelé notre carte de séjour.

je vous remercie d'avance